LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PENDANT LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit octobre à 20H30, les membres du Conseil municipal de la commune de REMILLY-LES-MARAIS se sont réunis à la salle communale place des Laurisiens à Remilly Sur Lozon, commune déléguée de Remilly-les-Marais, sur la convocation qui leur a été adressée par madame le maire conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 10 octobre 2022 date d'affichage : 25 octobre 2022

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Marie-Josèphe BAUGE, Nathalie ANDRE, Florence FERRARI, Christophe HAMEAU, Joël HEBERT, Nicole LADROUE, Sébastien LEMIEUX, Lydie LOZOUET, Géraldine MAUDUIT, Pierrette REMOND, Antoine RIGOT, Pierre SEVAUX, Pierre VAULTIER, Sandra ZIELINSKI.

Absents excusés: Virginie SOPHIE qui a donné pouvoir à Marie-Josèphe BAUGE,

Arnaud DAUVERS a donné pouvoir à Sébastien LEMIEUX

Frédéric LALANDE

Absents: Ambre VERNEUIL, Sonia KHELIL.

Pouvoir: 2

Nombre de conseillers :

En exercice: 19 Présents: 14 Votants: 16

Ordre du jour :

Approbation du conseil municipal du 16/09/2022.

- 1) Repas des aînés et/ou distribution de chocolats
- 2) Point sur les économies d'énergie
- 3) Questions diverses:

Le conseil municipal, après avoir désigné Nicole Ladroue comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 16/09/2022 moins l'abstention de Géraldine Mauduit qui était absente le jour de la réunion.

1) Repas des aînés et/ou distribution de chocolats :

Mme le maire présente la proposition suivante afin d'honorer les aînés :

Repas pour ceux qui le souhaitent et boîte de chocolat pour les autres.

Il s'ensuit un débat. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- de faire un repas pour les personnes de 66 ans et plus qui le souhaitent
- que les aînés des trois communes déléguées seront ensemble, le même jour, pour le repas
- que le repas aura lieu au restaurant et que la date sera en fonction des possibilités.
- de fixer le repas du conjoint de moins de 66 ans à 30 €
- qu'une boite de chocolats sera distribuée à ceux qui ne peuvent pas venir au repas pour toute autre raison personnelle.
- qu'un courrier sera envoyé aux aînés afin qu'ils fassent leur choix entre le repas ou les chocolats.

Lydie Lozouet est chargée de se renseigner au restaurant le Fleurion pour la date et le menu.

Mr le curé sera contacté afin qu'une messe soit célébrée ce jour-là.

2) Point sur les économies d'énergie

Mme le maire fait part au conseil des propositions d'économie d'énergie :

- <u>Au niveau de l'éclairage public</u>: étude en cours pour la mise en place de nouveaux horaires d'hiver visant à une diminution de l'amplitude horaire. (Les lampadaires sont déjà pourvus en LED au niveau des trois communes déléguées depuis 2018 sous le mandat de Pierre Vaultier)

Proposition : 6H30 à 8h30 le matin

17h à 21h en soirée

- <u>Les illuminations de Noël</u> sont branchées sur les lampadaires et peuvent être limitées dans le temps. Concernant le Mesnil Vigot, des programmateurs seront mis en place pour certaines illuminations qui ne seront pas accrochées aux lampadaires.
- Les ampoules des projecteurs de l'église des Champs de Losque vont être remplacées par des LED
- Au niveau de l'école: un devis est en cours d'élaboration pour maintenir la température ambiante à 21 degrés C pendant les heures de cours.

Prévision d'une diminution de la température :

- la nuit
- le mercredi
- le week end
- Pendant les vacances

Suppression des thermostats individuels (4 sont cassés dans les réfectoires).

- Remplacement des radiateurs « type grille-pain » gros consommateurs :

- o Dans la salle des associations du Mesnil Vigot (3 à changer)
- o Dans la salle communale de Remilly sur Lozon
- o Dans le logement « Travert »

- Remplacement des fenêtres du logement « Travert » à Remilly sur Lozon : huisseries et double vitrage (il s'agit d'un investissement à long terme)

- Logements aux Champs de Losque :

Mme le maire explique que les deux logements n'ont pas les mêmes baux. L'un est avec les charges comprises et l'autre les charges sont en plus. La chaudière fuel est commune aux deux logements. Avec l'augmentation du coût de l'énergie une réflexion est à mener :

- O Soit faire des travaux pour changer le mode de chauffage
- o Soit estimer le bien pour une éventuelle vente.

Le conseil donne son accord pour poursuivre la réflexion.

4) Questions diverses:

- Le prochain conseil se déroulera fin novembre, début décembre.

- Cérémonies du 11 novembre :

Déroulement des cérémonies :

- ✓ 9h15 Le Mesnil Vigot : dépôt de gerbe
- ✓ 9h45 Les Champs de Losque : dépôt de gerbe
- ✓ 10H00 Remilly sur Lozon : Rassemblement cantonal
- ✓ 10H30 Messe du Souvenir et de la Paix
- ✓ 11H30 cérémonie au Monument aux morts
- ✓ 12H00 Vin d'honneur offert par la municipalité

Tous les conseillers et la population sont chaleureusement invités.

- Un courrier a été adressé la SMABTP concernant le <u>désordre de la salle d'activités</u> de l'école de l'oseraie, suite au passage de l'expert.
- Pour la <u>salle des fêtes des Champs de Losque</u>, la réunion d'expertise est prévue le mardi 25 octobre.
- <u>Les pancartes indicatrices</u> (métiers de la santé et commerces) concernant la commune sont commandées et la livraison est prévue fin octobre.

- Ma commune en transition :

Géraldine Mauduit fait un point :

➤ Samedi 26 novembre atelier « réduisons nos déchets et économisons les ressources » de 10h à 17h à la salle des fêtes du Mesnil Vigot.

- Avec Familles Rurales de Marchésieux, une aide aux devoirs le soir va se mettre en place
- Le marché du terroir est à l'étude.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le maire lève la séance à 22H00 et invite les conseillers au verre de l'amitié pour le départ en retraite de Corinne Regnault, secrétaire de mairie des Champs de Losque. Le conseil lui souhaite une bonne retraite.

La secrétaire de séance,

Nicole LADROUE

le Maire,

Marie-Josèphe BAUGE